



International
COCOA
Initiative

RAPPORT ANNUEL
2014



L'International Cocoa Initiative est la principale organisation œuvrant à la protection de l'enfance dans les communautés cacaoyères. En collaboration avec l'industrie du cacao, la société civile, des associations de cultivateurs, des organisations internationales et les gouvernements nationaux de pays producteurs, elle s'efforce de contribuer à l'éradication du travail des enfants et de leur assurer un meilleur avenir.

L'ICI est une Fondation multipartite qui s'appuie sur un partenariat entre entreprises et organisations de la société civile. Elle est régie par un Conseil à la composition équilibrée qui comprend des experts de l'industrie et de la société civile et assure le contrôle de la gestion de l'ICI, de sa stratégie et de ses finances.

Présente en Côte d'Ivoire et au Ghana depuis 2007, l'ICI promeut une approche globale de la protection de l'enfance dans plus de 500 communautés productrices de cacao qui représentent au total plus d'un million de personnes, et dont plus de la moitié sont des enfants.

Vision

La vision de l'ICI est celle de communautés cacaoyères prospères, veillant au respect et à la protection des droits de l'enfant et exemptes de toute forme de travail des enfants.

Mission

L'ICI œuvre à l'amélioration des conditions de vie des enfants au sein des communautés cacaoyères, protégeant leurs droits et contribuant à l'élimination du travail des enfants en appuyant l'accélération et l'élargissement des actions de développement communautaire axées sur l'enfant et une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement dans l'ensemble du secteur du cacao.



Table des matières

- 03 Les temps forts de l'année
- 07 L'année en chiffres
- 08 Changements au sein des communautés
- 11 Message du Directeur exécutif de l'ICI
- 13 Témoignages des équipes nationales de l'ICI
- 15 Messages des Coprésidents de l'ICI
- 16 Voix pour l'ICI
- 17 Les membres et les partenaires contributeurs de l'ICI
- 18 Finances

Les temps forts de l'année



L'avenir des enfants au cœur de la nouvelle stratégie de l'ICI

Présentée le 12 juin, date de la Journée mondiale contre le travail des enfants, à la Conférence mondiale sur le cacao* d'Amsterdam, la stratégie 2015-2020 de l'ICI vise à améliorer les conditions de vie d'au moins un million d'enfants vivant dans les communautés cacaoyères de Côte d'Ivoire et du Ghana. Elle guidera ICI et ses partenaires dans leur action commune en faveur de l'adoption à plus grande échelle du modèle consolidé de la fondation sur la protection de l'enfance dans les communautés productrices de cacao.

* La Conférence mondiale sur le cacao se tient tous les deux ans, sous l'égide de l'Organisation mondiale du cacao (ICCO).



CocoaAction, une initiative inédite pour améliorer la qualité de vie des producteurs

En juin 2014, un plan mondial visant à améliorer la productivité du secteur du cacao et à favoriser sa durabilité a été lancé par 11 des plus grands fabricants mondiaux de cacao et de chocolat. Ainsi, dans le cadre de l'initiative CocoaAction, des leaders de l'industrie cacaoyère s'engagent sur un horizon de six ans à harmoniser leurs stratégies dans l'objectif de garantir une meilleure qualité de vie à 300 000 producteurs de cacao et à leurs familles en Côte d'Ivoire et au Ghana. Agissant à titre de conseiller, l'ICI s'emploie à ce que l'initiative accorde une large place au développement communautaire, à l'éducation et à la protection de l'enfance, en plus d'investissements en faveur de meilleurs rendements et de la création de synergies avec son programme.



Une présence affirmée sur la scène internationale

De la Conférence mondiale sur le cacao au Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme, l'ICI défend les droits de l'enfant dans le cadre d'une économie cacaoyère durable. Nous avons ainsi activement participé à plusieurs manifestations et débats stratégiques, à l'image de la Plateforme sur le travail des enfants de l'Organisation internationale du Travail, de la Conférence sur les filières agricoles de l'Université de Californie ou de la Conférence Chocovision organisée par Barry Callebaut.

De même, en 2014, l'ICI a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies, le plus grand programme international sur la responsabilité des entreprises avec près de 12 000 acteurs du secteur privé et de la société civile, provenant de quelques 140 pays. Parallèlement, la Fondation a rejoint le Comité consultatif de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), un organisme intergouvernemental qui regroupe des pays consommateurs et producteurs de cacao pour débattre de sujets d'actualité touchant à l'économie cacaoyère mondiale.



Le partage des responsabilités et la mise en commun des échecs et des réussites

La réunion des parties prenantes de l'ICI qui s'est tenue en novembre 2014 avait pour thème l'adoption à plus grande échelle du modèle de l'ICI relatif à la protection des enfants dans les communautés cacaoyères d'Afrique de l'Ouest. Elle a rassemblé plus de 50 représentants de l'industrie du cacao, de pays producteurs de cacao, d'organismes de défense des droits de l'enfant, de syndicats de travailleurs, d'organisations de la société civile et d'agences des Nations Unies. Les participants ont échangé des points de vue quant aux bonnes pratiques dans le domaine de la protection de l'enfance et décrit les possibilités et obstacles rencontrés dans leur mise en œuvre.



CNN : la coopération, gage de changement

Cocoa-nomics est un documentaire réalisé dans le cadre du « CNN Freedom Project » qui a été diffusé pour la première fois au printemps 2014. Consacré au travail des enfants dans le secteur du cacao, il présente les difficultés rencontrées et les progrès accomplis jusqu'ici. Cette enquête de la chaîne américaine CNN décrit comment l'ICI aide les cultivateurs de cacao, le Gouvernement de Côte d'Ivoire et l'industrie du chocolat à renforcer les efforts de prévention et à lutter contre le travail des enfants. L'ICI a également pris part au débat ultérieurement organisé par CNN en présence de représentants de l'OIT et de militants de la société civile.



Multiplier les innovations et les solutions

Depuis 2012, l'ICI met en œuvre un système novateur de suivi et de remédiation du travail des enfants conçu dans le cadre du Plan Cacao de Nestlé. Ce système vise à mettre au jour les cas de travail des enfants dans la filière de production du cacao, à aider à en comprendre les causes et à proposer des solutions sur mesure pour les enfants à risque et leurs familles. Fin 2014, le dispositif touchait 22 coopératives de cacao de Côte d'Ivoire.

Les temps forts de l'année



Mesurer les progrès en matière de protection de l'enfance

Une augmentation sensible du nombre d'écoles maternelles et primaires aussi bien au Ghana qu'en Côte d'Ivoire ainsi qu'un taux de scolarisation plus élevé (notamment parmi les filles), tels sont quelques-uns des principaux résultats qui ressortent de l'évaluation 2013-2014 réalisée au moyen du Cadre de protection pour les communautés cacaoyères (CPCC). Le CPCC est un questionnaire destiné à mesurer le niveau de protection des enfants dans les communautés auprès desquelles nous intervenons. Ces trois dernières années, nous avons mené cette évaluation annuelle dans chacune des 502 communautés que nous épaulons. Pour de plus amples informations, consulter la page 10.



Hausse de la production cacaoyère, diminution du travail des enfants ? Une étude est en cours.

À l'heure où l'industrie cacaoyère cherche à accroître les rendements pour répondre à l'augmentation de la demande en cacao, l'ICI a commandé une étude sur l'incidence de la hausse de la production cacaoyère sur la demande de main d'œuvre et sur les risques qui pourraient en découler en termes de travail des enfants au Ghana et en Côte d'Ivoire. Les travaux de recherche ont démarré début août 2014 et des activités de collecte de données sont en cours dans ces deux pays ; les conclusions de l'étude devraient être communiquées en 2015.



Des femmes plus autonomes

En 2014, l'ICI a renforcé le soutien apporté aux femmes en les aidant à créer un environnement sûr pour leurs enfants, à gérer le budget familial et à se procurer une source de revenus propre et complémentaire. En Côte d'Ivoire et au Ghana, avec le concours de nos partenaires (ANADER, FEMAD, CARITAS et SLF), nous avons aidé des femmes, réunies au sein de 134 groupes différents, en établissant des activités rémunératrices. Les chefs des communautés locales ont été invités à mettre à disposition des terres agricoles et les femmes se sont vu remettre des outils et intrants agricoles et ont appris à cultiver leurs propres produits. Les revenus qu'elles ont tirés de la vente de ces produits ont contribué à régler les frais de scolarité de leurs enfants et à soutenir leurs communautés.



Des formations pour renforcer les connaissances et les compétences

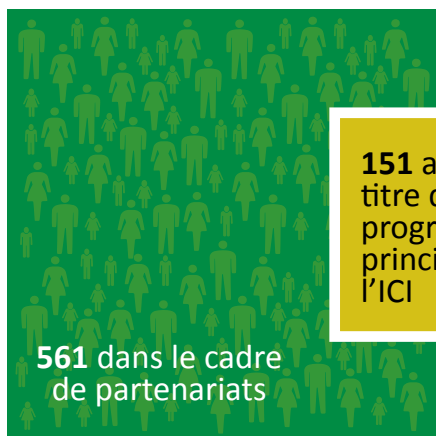
Tout au long de l'année 2014, au titre de sa formation spécialisée sur le travail des enfants et la protection de l'enfance, l'ICI Ghana a contribué au renforcement des capacités de 125 agents de district du Service de l'éducation du Ghana, l'objectif étant de les aider à mieux définir et à mieux répondre aux besoins des enfants vulnérables. 98 autres acteurs clés au niveau des districts ont été formés, notamment des agents de la police de district, des fonctionnaires des services de l'immigration, de la planification, de la protection sociale et du travail, des membres de l'unité de soutien aux victimes de violence domestique, des agents du service d'information, des directeurs des services de santé et d'éducation, des responsables de développement communautaire et 17 journalistes.

En Côte d'Ivoire, les programmes, outils et méthodes de sensibilisation que nous avons spécifiquement conçus pour ce pays ont reçu l'aval des autorités ivoiriennes à l'issue d'un processus d'examen technique auquel ont pris part les institutions nationales et internationales compétentes.



L'année en chiffres

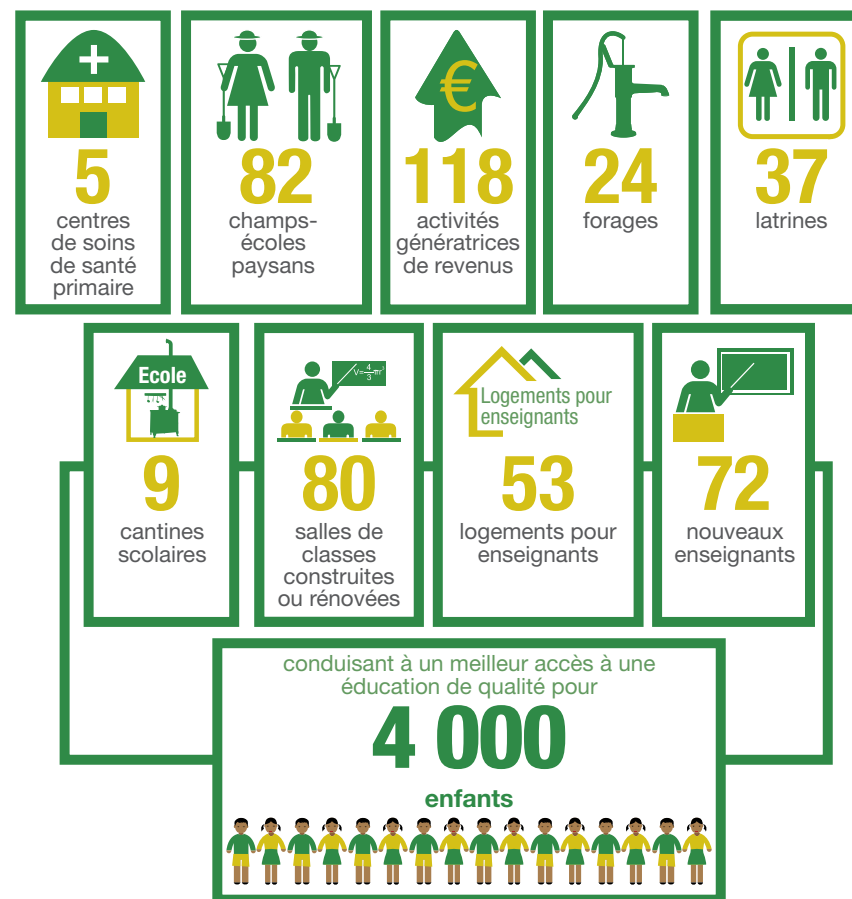
712
communautés
cacaoyères
soutenues

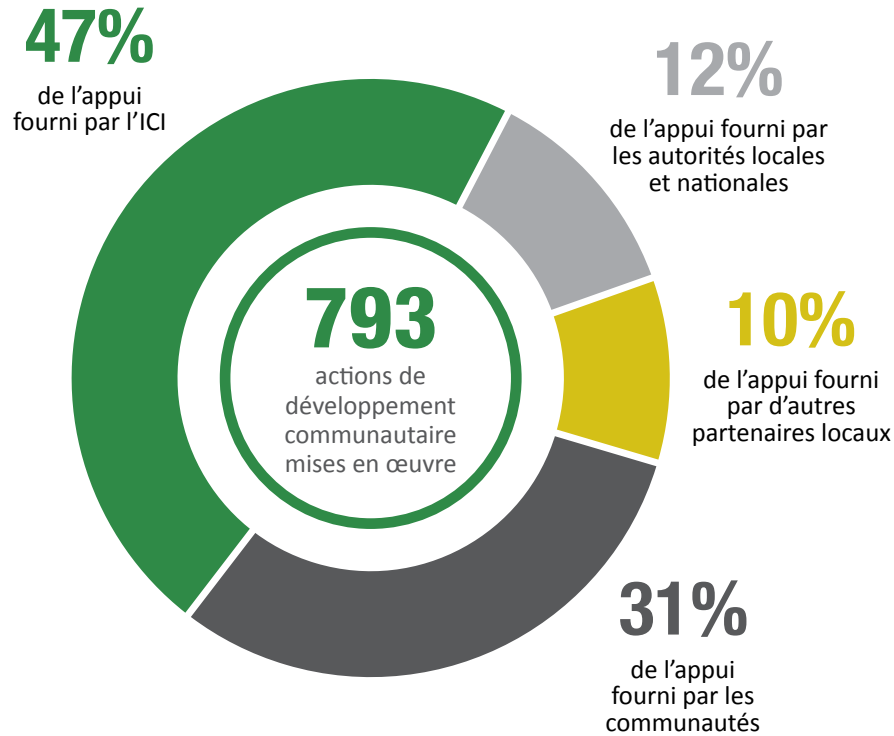


151 au
titre du
programme
principal de
l'ICI

793

actions de développement
communautaire mises en œuvre

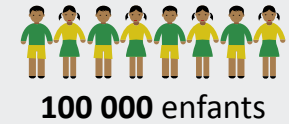




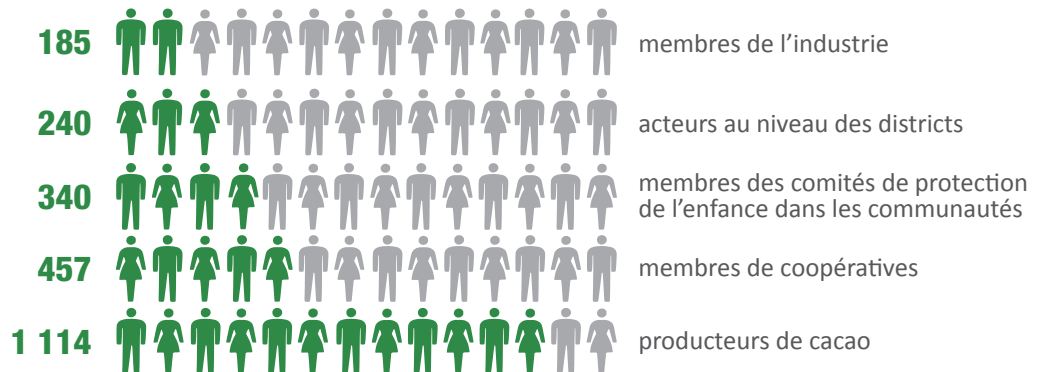
50 000
cultivateurs de cacao et membres de
communautés sensibilisés grâce aux
outils créés par l'ICI

250 000
personnes
bénéficiaires d'actions
de développement
communautaire au
titre du programme
principal de l'ICI

40%



2 336 personnes formées à la prévention et à
la lutte contre le travail des enfants



L'année en chiffres

ADHÉSIONS 2014*

15
membres de
l'industrie du
chocolat et du
cacao

8
membres de la
société civile

3
nouveaux
partenaires
contributeurs

- ECOM
- Natra
- Marks&Spencer

PARTENARIATS OPÉRATIONNELS EN COURS



58%

de hausse des effectifs sur le terrain

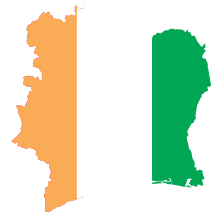


7%

REVENUES

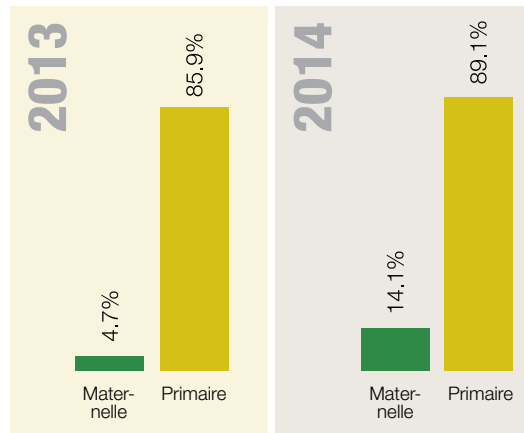
*voir la liste complète en page 17

Changements au sein des communautés

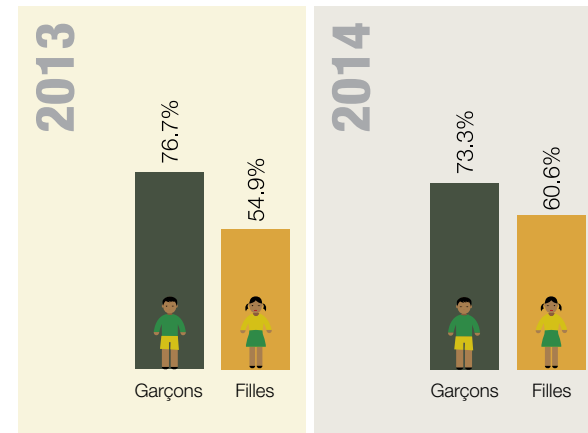


Côte d'Ivoire

Présence d'écoles au sein des communautés

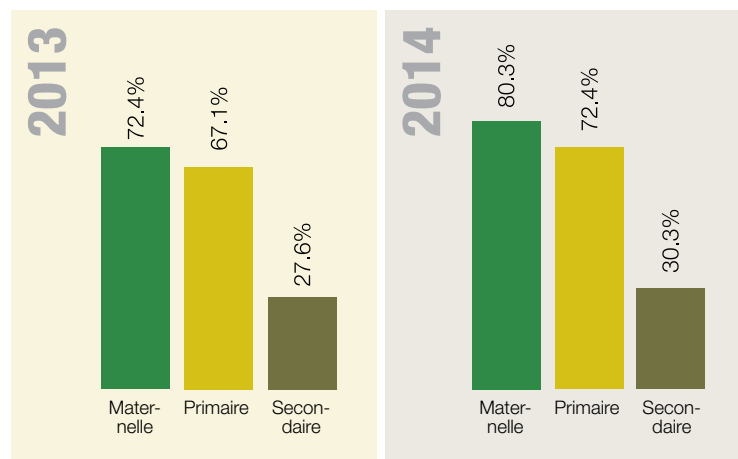


Taux de scolarisation par sexe

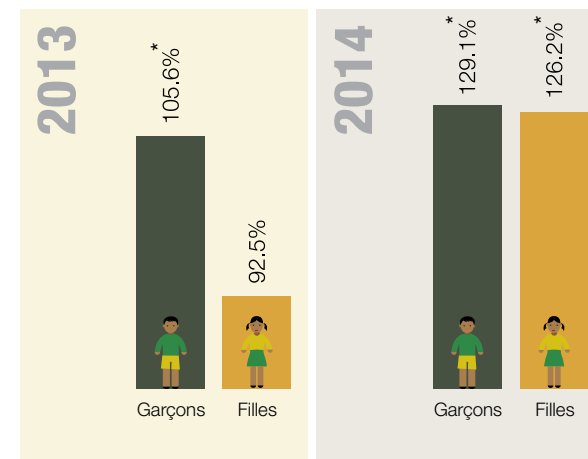


Ghana

Présence d'écoles au sein des communautés



Taux de scolarisation par sexe



* Les taux de scolarisation supérieurs à 100% surviennent quand des enfants plus âgés que l'âge légal sont inscrits à l'école

Message du Directeur exécutif de l'ICI

Nick Weatherill

En 2014, nous avons eu le plaisir de lancer la nouvelle stratégie 2015-2020 de l'ICI, qui vise à améliorer les conditions de vie d'un million d'enfants sur un horizon de six ans.

Pour évaluer une partie des nouvelles approches qui sous-tendent cette stratégie, je me suis récemment rendu à Amanikro, dans une petite communauté cacaoyère reculée de Côte d'Ivoire. C'est au sein de la coopérative formée par les cultivateurs locaux que l'ICI a mis en place un système de suivi et de remédiation du travail des enfants. Dans ce cadre, nous avons mené une vaste campagne de sensibilisation, mobilisé un groupe d'adultes chargés de reprendre une grande partie des tâches agricoles dangereuses précédemment réalisées par des enfants, et mis en place un projet permettant à des femmes d'exercer une activité rémunératrice. La coopérative a également investi dans le soutien à l'agriculture et la formation des agriculteurs pour accroître la productivité du cacao.

Ce que j'ai découvert sur place a été pour moi tout à la fois une leçon d'humilité et une expérience édifiante. J'ai rencontré des cultivateurs qui m'ont décrit les yeux pleins de fierté tous les avantages qu'ils tiraient de leur participation à la coopérative, les rendements records de la dernière récolte de cacao leur ayant donné les moyens d'acheter des motos et de rénover leurs maisons. De même, les femmes de la communauté m'ont expliqué que grâce aux revenus tirés de la vente du manioc qu'elles faisaient pousser, elles pourraient acheter des livres et des uniformes pour leurs enfants et les inscrire à l'école. Enfin, les adultes qui avaient repris les activités agricoles dangereuses des enfants m'ont indiqué qu'eux aussi se procuraient quelques ressources supplémentaires en proposant leurs services à des cultivateurs dont les rendements ne cessaient d'augmenter.

Pour autant, alors qu'il me faisait faire le tour du village, le chef de la communauté n'a pas manqué de me montrer le trou boueux creusé dans la terre qui, tant bien que mal, servait de point d'eau aux habitants et auquel était attribué de

nombreux cas de diarrhée chez les enfants. Un peu plus loin, l'école du village, bien que fonctionnelle, était délabrée, mal équipée et dépourvue d'une toiture digne de ce nom. J'étais loin de l'image des « communautés prospères » décrites dans la vision de l'ICI. Toutefois, au cours de mes discussions avec les villageois, j'appris qu'aussi bien le groupe de femmes que le groupe de cultivateurs mettaient de côté un tiers de leurs revenus pour construire un nouveau puits et rénover l'école. Le jour de mon départ, j'éprouvais un sentiment d'optimisme. Non pas parce que tout m'avait semblé idéal, mais parce que j'avais pu constater les résultats tangibles de notre action et, surtout, parce que ces résultats étaient de plus en plus le fruit des initiatives prises par la communauté elle-même.

Les chiffres du présent rapport témoignent de cette dynamique. Notre programme principal fait état d'un nombre croissant d'initiatives communautaires visant à protéger les enfants, avec en moyenne 5,3 projets par communauté en 2014, contre 4,1 en 2013 et 1,7 en 2012. Parallèlement, les communautés réussissent de plus en plus à mobiliser des ressources et à obtenir l'appui de l'administration et de partenaires au niveau local, avec des aides représentant 22% de l'appui total en 2014, contre 13% en 2013.

Nous avons bien conscience que l'objectif de notre stratégie 2015-2020 visant à renforcer la protection d'un million d'enfants au sein de communautés cacaoyères est ambitieux. Pourtant, à la lumière des résultats obtenus ces dernières années, mais aussi de certains échecs nous ayant poussés à revoir notre modèle, et à l'heure d'établir la marche à suivre, je suis persuadé que la détermination sans faille et le soutien accru de tous nos membres et partenaires nous permettront d'atteindre cet objectif. Dans l'absolu, un million peut paraître un chiffre à la fois énorme et abstrait, mais dans la réalité, il prend tout son sens quand dans un village comme Amanikro, il se rapporte à des enfants qui ont accès à de l'eau potable et à une éducation de qualité et ne sont plus impliqués dans des travaux dangereux. C'est - j'en suis convaincu - précisément ce qui continuera de guider l'action de l'équipe dévouée de l'ICI dans les prochaines années.

“... j’éprouvais un sentiment d’optimisme... surtout, parce que les résultats de notre action étaient de plus en plus le fruit des initiatives prises par la communauté elle-même”



Témoignages des équipes nationales de l'ICI

Euphrasie Aka, Coordinatrice nationale, Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, un large éventail d'activités a été mis en œuvre en 2014, aussi bien au niveau institutionnel que sur le terrain.

Au niveau institutionnel, l'ICI a apporté un soutien substantiel à l'organisation d'un atelier visant à dresser un bilan du Plan d'action national de lutte contre le travail des enfants 2012-2014. Parallèlement, la Fondation participe activement à l'élaboration du prochain Plan d'action 2015-2017.

Nous jouons également un rôle de premier plan dans l'évaluation de la phase pilote du Système d'observation et de suivi du travail des enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI) et dans le cadre de plusieurs groupes thématiques des partenariats public-privé (PPP) mis en place par le Conseil du café-cacao (CCC).

Sur le terrain, nous avons entamé la phase de « mise en œuvre directe » de notre programme de travail principal, en collaboration avec les entreprises membres de l'ICI. Nous avons également poursuivi l'élargissement de notre Système de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) en partenariat avec Nestlé, ADM, Cargill, Olam, Noble et des organismes de certification.

Conformément à nos principes fondamentaux – faire de l'éducation des enfants une priorité dans le cadre de nos activités et définir notre approche en restant à l'écoute des enfants – je me suis récemment rendue dans le village de Dioligbi où j'ai rencontré deux enfants, Aboubacar Sanogo et Zé Zanga Souleymane, qui m'ont fait part de leur expérience. Tous deux avaient malheureusement dû quitter l'école vers l'âge de 11 ans faute de moyens financiers suffisants, le père de l'un d'entre eux ayant eu des problèmes de santé, ce qui les avait contraints à travailler dans la plantation de cacao familiale. Repérés comme enfants travailleurs exécutant des tâches dangereuses, ils avaient fait l'objet d'un suivi et bénéficié de bourses d'études, d'uniformes et de fournitures scolaires.

Les deux garçons m'ont raconté, avec une satisfaction légitime, qu'ils avaient depuis réintégré le système éducatif et qu'ils venaient d'entrer au collège dans



la ville voisine de Guitry, où ils obtenaient d'excellents résultats scolaires. L'ICI entend poursuivre ses actions de remédiation, lesquelles consistent notamment à repérer des enfants travailleurs et à les insérer dans le système éducatif ou à leur proposer des programmes de formation professionnelle. Parallèlement, la mise en place d'activités rémunératrices en faveur des foyers les plus vulnérables, et plus particulièrement des femmes, se poursuivra et sera renforcée.

L'issue heureuse de cette histoire a fait naître en moi un immense espoir vis-à-vis de la prochaine génération au sein des communautés cacaoyères.

Je profite de l'occasion pour exprimer ma profonde gratitude à tous nos partenaires nationaux et internationaux pour la confiance qu'ils témoignent à l'ICI. Nous espérons que cette collaboration ne cessera de se consolider pour améliorer encore davantage la vie des enfants vivant dans les communautés cacaoyères.

Avril Kudzi, Coordinatrice nationale, Ghana

Le modèle de mise en œuvre directe élaboré par l'ICI s'est révélé extrêmement fructueux au Ghana puisqu'il a permis à nos partenaires de faire en sorte que la protection de l'enfance fasse partie intégrante des activités mises en œuvre dans les communautés. En 2014, pas moins de 223 grands acteurs au niveau des districts, y compris des agents du Service de l'éducation du Ghana ou des services de la protection sociale et du travail, des directeurs de services de santé et d'éducation ainsi que 17 journalistes ont bénéficié d'une formation sur le travail des enfants et la protection de l'enfance. Plusieurs des fonctionnaires formés par l'ICI se sont ensuite rendus dans des communautés cacaoyères pour y mener des activités de sensibilisation, réaliser des examens médicaux et assurer le suivi d'enfants exposés à des formes de travail dangereuses.

Comme M. Vitales Kenenala, agent des services du travail pour les districts d'Amenfi ouest l'explique : « J'ai suivi la formation sur le travail des enfants dispensée par l'ICI ; aujourd'hui, j'ai une bien meilleure connaissance des questions liées au travail des enfants et à la protection de l'enfance, ce qui m'incite à intervenir auprès des communautés pour les encourager à lutter contre le travail des enfants. Le contenu de cette formation a largement dépassé mes attentes et m'a énormément apporté. »

Lorsque j'ai rejoint l'ICI en 2014 en qualité de Coordinatrice nationale, j'ai dû approfondir certains aspects techniques liés au travail des enfants, ce qui m'a poussée à suivre les formations proposées aux acteurs des districts. Grâce aux connaissances acquises au cours de ces formations, je me sens à la fois compétente et déterminée à représenter l'ICI à l'occasion de réunions de haut niveau, mais aussi résolue à jouer un rôle actif en encourageant tous nos partenaires à étendre à plus grande échelle leurs activités en faveur de la protection des enfants.

Grâce au soutien financier de l'ICI en 2014, le Plan d'action national du Ghana pour l'élimination du travail des enfants est en cours de révision, en partenariat avec l'Unité de lutte contre le travail des enfants du ministère de l'Emploi et



des relations de travail. Cette initiative devrait déboucher sur l'élaboration d'un nouveau Plan d'action national et d'une feuille de route pour 2016-2020, ce qui contribuera à accélérer les progrès.

L'année 2015 semble effectivement très prometteuse. Nous espérons que les outils de sensibilisation et les supports de formation sur le travail des enfants que nous avons conçus en 2014 seront validés par le Comité directeur national de lutte contre le travail des enfants, puis mis à profit dans le cadre d'une large palette d'activités visant les acteurs de la filière de production, de la société civile et des pouvoirs publics.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance au gouvernement ghanéen, à l'Unité en charge du travail des enfants, aux assemblées de district et à tous nos partenaires du secteur du cacao pour leur collaboration tout au long de l'année 2014. Nous redoublerons d'efforts pour renforcer encore ce partenariat dans les prochaines années.

Messages des Coprésidents de l'ICI

By Jeff Morgan

Directeur des programmes mondiaux, Mars Incorporated

En 2014, une étape importante a été franchie avec l'adoption de la stratégie 2015-2020 de l'ICI. Elle présente l'approche de la Fondation vis-à-vis de la poursuite de ses activités fondamentales et les efforts qu'elle déploiera pour inciter les principaux acteurs du secteur à développer de bonnes pratiques clairement définies et à élargir leur impact. En tant que partenaire clé de l'initiative Co-coaAction lancée par des membres de l'industrie, l'ICI a d'ores et déjà entamé la mise en œuvre concrète de cette approche.

Les effectifs de la Fondation ont été renforcés avec le recrutement de nouveaux cadres au Ghana, en Côte d'Ivoire et à Genève, ce qui permettra à l'ICI de mieux s'acquitter de sa mission. Le Conseil de fondation a lui aussi connu une évolution positive avec l'arrivée de nouveaux membres ; fort de sa composition multipartite au caractère unique, il continuera de jouer un rôle d'encadrement et de dispenser des orientations éclairées. Merci à tous les collaborateurs de l'ICI pour tout le travail accompli et leur soutien sans faille.

Pour jauger des progrès réalisés par l'ICI et de son impact à venir, il me suffit de penser aux enfants que je rencontre en Côte d'Ivoire. Je me suis récemment rendu dans une communauté où une nouvelle école venait tout juste d'être construite. Multiplier les chances des enfants en leur donnant la possibilité d'apprendre est extrêmement gratifiant, mais cela permet surtout de mieux comprendre pourquoi il est indispensable de poursuivre notre mobilisation et de lutter contre le travail des enfants. Tout enfant qui, au lieu d'être contraint de travailler, peut consacrer toute son énergie à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et d'une réflexion constructive se dote des moyens et de la volonté nécessaires pour changer sa vie, et ce dans l'intérêt de tous.



Kwadjo Cléophas Mally

Directeur de WAO-Afrique

En 2014, dans le cadre du développement de sa nouvelle stratégie pour 2015-2020, ICI a examiné son travail sur le terrain au Ghana et en Côte d'Ivoire avec ses partenaires.

Ce dialogue traitait principalement de la mesure de l'impact des différentes actions d'ICI en termes de protection de l'enfance dans les communautés productrices de cacao. Les conclusions de cet exercice sont claires : en dépit d'efforts incessants et des nombreux progrès réalisés, il reste beaucoup à faire.

Il est donc de la responsabilité partagée de tous les acteurs, indépendamment de leurs fonctions et du niveau auquel ils opèrent, de se consacrer à améliorer la qualité de vie des enfants, des parents et des communautés productrices de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Ce n'est qu'alors que nous serons en mesure d'atteindre l'éveil de conscience et le véritable changement culturel nécessaire pour lutter contre le travail des enfants dans les communautés productrices de cacao.

Voix pour l'ICI



« En tant que chef de file mondial dans le domaine de la culture durable du cacao, Barry Callebaut s'emploie à améliorer les moyens de subsistance des cultivateurs et de leurs familles et à assurer un avenir meilleur à leurs enfants. En coopération avec l'ICI, nous avons formé des planteurs de cacao, des formateurs de planteurs et nos propres collaborateurs à la question du travail des enfants et à la nécessité de les protéger. Dans les prochaines années, outre ces activités de formation, nous allons renforcer notre collaboration avec l'ICI pour atteindre notre objectif commun : améliorer les conditions de vie des enfants dans le secteur du cacao. »

Juergen B. Steinemann

Directeur général de Barry Callebaut



« L'ICI est un partenariat spécialisé parmi les plus exceptionnels au monde. Il s'est peu à peu transformé en un creuset (réunissant différents acteurs) qui aide à cerner de manière plus complète et plus approfondie la question du travail des enfants dans le secteur du cacao. »

Kailash Satyarthi

Lauréat du prix Nobel de la paix et membre fondateur de l'ICI



« Je suis bien mieux à l'école que dans les champs à aider au désherbage, à chasser les oiseaux des rizières ou à récolter des cabosses de cacao sur la plantation de mon père. Je remercie le club de protection des enfants pour avoir fait en sorte que je puisse retourner à l'école. J'espère pouvoir réaliser mon rêve et devenir mécanicien. »

Isaac Akuffo Adam

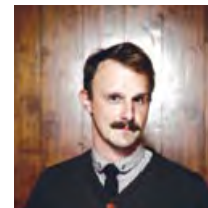
14 ans, élève à l'école primaire Dotom DA de Samankrom, Ghana



« Nous avons créé notre association de femmes dans l'objectif de mieux protéger nos enfants. Depuis, beaucoup de choses ont changé : grâce aux activités de notre groupe, nous avons réuni 50 000 francs CFA dont nous avons fait don en faveur de la reconstruction de l'école. Nous allons continuer de cultiver le manioc et de vendre notre savon artisanal. »

Kouadio Ahou Agnes

Présidente de l'Association des femmes de Dohoun-Konankro, Côte d'Ivoire



« L'ICI s'est récemment imposée en tant que centre d'information de premier plan en ce qui concerne les meilleures pratiques relatives à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du cacao. »

Antonie Fountain

Coordinateur du réseau Voice

Les membres et les partenaires contributeurs

Si l'ICI fait autorité, notamment sur le plan technique, c'est grâce à la vigueur et à l'influence conjuguée de ses membres et partenaires – la société civile, l'industrie, les gouvernements nationaux et les organisations internationales – et aux communautés cacaoyères qu'elle épaula. En 2014, trois nouveaux partenaires

contributeurs nous ont rejoints – ECOM, Natra et Marks & Spencer. Notre partenariat au caractère unique en ressort d'autant plus fort et se tourne vers l'avenir avec confiance, convaincu de pouvoir réaliser de nouveaux objectifs dans le cadre d'une action concertée.

Membres du Conseil



Partenaires contributeurs



Conseiller du Conseil de fondation



Finances

Etats financiers 2014	en CHF
Revenus	4,606,586
Dépenses	
Programme (opérations directes)	1,793,247
Renforcement les connaissances	99,574
Appui à la protection de l'enfance par des communautés cacaoyères	986,613
Renforcement des capacités des pays producteurs	61,345
Promouvoir la réduction du travail des enfants dans la gestion de la filière	611,705
Plaidoyer	34,010
Programme (coûts d'appui direct)	1,685,648
Frais administratifs	1,655,729
Déplacements	29,919
Coûts d'appui indirect	1,045,953
Personnel	561,102
Frais administratifs	395,277
Déplacements	55,564
Communication et plaidoyer	34,010
Dépenses Totales	4,524,848
Résultat avant charges et produits hors exploitation	81,738
Solde des divers produits et charges hors exploitation	19,483
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	101,221





THE INTERNATIONAL COCOA INITIATIVE (ICI)

www.cocoainitiative.org

SECRÉTARIAT DE L'ICI EN SUISSE

Chemin de Balexert 9 | 1219 Châtelaine | Switzerland

Tél.: +41 22 341 47 25

Fax: +41 22 341 47 26

BUREAU NATIONAL DE L'ICI EN CÔTE D'IVOIRE

06 BP 709 | Abidjan 06 | Côte d'Ivoire

Tél.: +225 22 41 09 14

BUREAU NATIONAL DE L'ICI AU GHANA

PO Box GP 21624 | Accra | Ghana

Tél.: +233 302 99 88 70

Coordination et rédaction du projet

Borjana Pervan

Conception et mise en page

Chadi Abi - www.chadiabi.com

Imprimé par

Gonnet Imprimeur

© 2015 The International Cocoa Initiative

